

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Alsace

**Décision n° 2308 du 5 février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie d'Alsace**

NOR : INTJ1300978S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Alsace,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 1589 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300435S),

Décide:

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2013 :

Ou-Saïdène, Alban	Nigend : 217 398	Numéro de livret de solde : 8 064 512
Herviou, Thomas	Nigend : 243 162	Numéro de livret de solde : 8 088 566
Goulu, Laurent	Nigend : 147 466	Numéro de livret de solde : 8 005 466
Beuscher, Solène	Nigend : 228 789	Numéro de livret de solde : 8 076 845
Barrot, Magali	Nigend : 233 169	Numéro de livret de solde : 8 085 802

Fait le 5 février 2013.

Le colonel,
commandant la région de gendarmerie
d'Alsace,
T. THOMAS